



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Action bilatérale Chine-France 2018

Question écrite n° 5182

Texte de la question

Mme Laurence Gayte appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le fait que la Commission européenne a placé son action bilatérale avec la Chine en 2018 sous le signe des échanges touristiques. Le but de cet accord est de soutenir la coopération touristique dans la perspective d'augmenter les voyages, ainsi que le tourisme entre les deux régions. Lors de la journée internationale consacrée au tourisme du 27 septembre 2017, le Parlement européen a réitéré l'opportunité majeure de cette initiative pour la croissance. Elle lui demande de lui préciser comment la France au travers de son ministère, notamment en charge du tourisme et des échanges européens, s'intègre dans ce processus européen majeur.

Texte de la réponse

Le traité de Lisbonne, entré en vigueur en décembre 2009, a introduit le tourisme dans les compétences explicites de l'Union européenne (UE). L'action de l'UE vise à encourager la création d'un environnement favorable au secteur et à favoriser la coopération entre États membres. Il s'agit d'une compétence d'appui et de coordination. Elle figure à l'article 195 du traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE). La promotion de l'Europe en tant que destination touristique figure parmi les priorités de la Commission européenne. C'est dans ce cadre que le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et le Premier ministre chinois, Li Keqiang, ont annoncé dès 2016 qu'une « année du tourisme UE-Chine » serait organisée en 2018. L'objectif pour l'UE est de renforcer la visibilité et la position des destinations touristiques européennes sur le marché chinois, premier marché émetteur au monde en dépenses des visiteurs. L'Année du tourisme UE-Chine a été inaugurée à Venise le 19 janvier 2018. Le pilotage de ce projet est assuré, pour la Chine, par la China National Tourism Administration (CNTA) et, pour l'Union européenne, par la Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (« DG GROW » ou « DG Croissance », en charge du tourisme). La DG Croissance collabore de manière étroite avec la Commission européenne du tourisme (CET –European Travel Commission en anglais), association regroupant les organismes nationaux en charge de la promotion du tourisme (National Tourism Organisations ou NTO) d'une trentaine de pays européens, dont presque tous les États membres de l'UE, ainsi que l'Islande, Monaco, le Monténégro, la Norvège, Saint-Marin, la Serbie, la Suisse et la Turquie. En France, les informations relatives à l'année du tourisme UE-Chine ont été diffusées aux territoires à la fois par les services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (informations transmises aux CRT) et par les services du ministère de l'économie et des finances, compétents en matière de tourisme (informations transmises aux DIRECCTE). Certaines collectivités locales ont manifesté de l'intérêt pour l'année du tourisme UE-Chine et y participent à des degrés divers. Plusieurs sites français participent à l'événement « Ponts de lumière » qui consiste à éclairer un bâtiment remarquable en rouge et à organiser un événement festif à l'occasion de la fête chinoise des lanternes, les 2 et 3 mars 2018 : le pont du Gard, la place Stanislas de Nancy et le Palais des Ducs de Dijon. D'autres événements, visant à promouvoir les échanges touristiques entre la France et la Chine, sont organisés : la ville de Nice met la Chine à l'honneur lors de son carnaval, une conférence de haut niveau UE-Chine sur le patrimoine mondial, coorganisée par l'UNESCO et National Geographic, se tiendra le 14 mai 2018 au siège de l'UNESCO et un cycle de conférences sur le tourisme UE-

Chine, hébergé par l'université Paris1 Panthéon Sorbonne, en partenariat avec la Metropol University de Budapest, la Mid Sweden University de Suède et le Centre UE-Asie aura lieu en octobre 2018. La région Centre Val de Loire devrait elle aussi participer à cette année et communiquera prochainement sur son programme.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Gayte](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5182

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 février 2018](#), page 873

Réponse publiée au JO le : [22 mai 2018](#), page 4243